

ENSEIGNER SA DISCIPLINE EN LANGUE ETRANGERE

L'enseignement d'une discipline en langue étrangère ou discipline non linguistique (DNL), aussi appelé EMILE (l'enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère), ou *CLIL* pour les Britanniques (*content and language integrated learning*), *Bilingualer Sach-/Fachunterricht* ou encore *CLiLiG* pour les Allemands, *AICLE (Aprendizaje Integrado de Contenidos y Lenguas Extranjeras)* en Espagne, *Apprendimento integrato di lingua e contenuto* en Italie, etc., peut être dispensé selon des modalités variées en collège ou au lycée.

Au lycée général et technologique ou au lycée professionnel, les SELO (sections européennes et de langues orientales) constituent le cadre privilégié de l'enseignement d'une DNL. L'enseignement en SELO débouche sur une épreuve évaluée au baccalauréat.

La réforme du lycée encourage également cet enseignement ponctuellement lors d'un cours, ou dans le cadre d'un projet spécifique de courte durée, ou encore dans un atelier régulier à l'année. Dans ce cas, cet enseignement ne débouche pas sur une évaluation au baccalauréat.

Au collège, certains professeurs, autres que les professeurs de langue vivante, peuvent également intervenir en langue étrangère, par exemple ponctuellement dans leur cours, ou dans le cadre d'un projet innovant (cf. « article 34 »). Il est indispensable que leur niveau en langue vivante ait été validé par une certification.

Identification et validation des compétences en langue étrangère

L'obtention de la certification complémentaire est obligatoire pour enseigner une DNL dans le cadre d'une section européenne et postuler sur les postes spécifiques en section européenne.

Elle est très fortement recommandée dans tous les autres cas.

Le niveau exigé est au minimum le niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

- **Passer la certification complémentaire**
- **Parfaire ou tester son niveau en langue**
- **Ressources en ligne**
- **Questions fréquentes**

Passer l'examen de la certification complémentaire

L'examen de la certification complémentaire en vue d'enseigner une DNL est organisé par le SIEC en collaboration avec les IA-IPR de langue vivante et des disciplines concernées.

Calendrier

- inscription de novembre à début janvier (circulaire du [SIEC](#)) à confirmer au plus tard en février par l'envoi d'un dossier de présentation. La circulaire 2012 est en ligne.

- examen oral en général en avril ou début mai au SIEC

Lire le [BO n°7 du 12 février 2004](#) qui détaille les compétences évaluées

Comment se préparer

- faire faire ou faire soi-même (auto-évaluation) un diagnostic de son niveau en langue, et avoir une pratique régulière de la langue. Des exemples de productions orales en continu et en interaction ainsi que des commentaires sur le niveau linguistique sont disponibles sur le site du CIEP dans plusieurs langues et à plusieurs niveaux du cadre européen de référence pour les langues : http://www.ciep.fr/publi_evalcert/dvd-productions-orales-cecrl/index.php

- apprendre et maîtriser la langue du domaine de spécialité

- lire les [rapports du jury](#) de la certification complémentaire des années antérieures (2007-2010), qui sont sur le site EMILANGUE. Voir la page du SIEC mentionnée plus haut pour le rapport de l'année 2011.

- connaître les textes officiels qui régissent l'enseignement et l'examen au baccalauréat en section européenne selon que l'on enseigne au LGT ou au LP

Texte fondateur

- [BO n°33 du 3 septembre 1992](#) mise en place des sections européennes

LP

- [BO n°34 du 21 septembre 2006](#) attribution de l'indication mention européenne sur le diplôme du baccalauréat professionnel
- [BO n°31 du 30 août 2001](#) sections européennes en lycée professionnel

LGT

- [BO n°24 du 12 juin 2003](#) attribution de l'indication mention européenne sur les diplômes des baccalauréats général et technologique

- [BO n°42 du 13 novembre 2003](#) Evaluation des candidats aux baccalauréats général et technologique dans les SELO

Un lien vers l'ensemble des textes officiels est disponible sur le site [EDUSCOL](#).

- connaître les enjeux et la spécificité de l'enseignement d'une DNL
- connaître, s'ils existent dans la DNL choisie, les recommandations ou rapports de l'inspection générale
- connaître, s'ils existent dans la DNL choisie, les programmes communs établis pour les académies de Paris, Créteil et Versailles (par exemple en [histoire et géographie](#))
- avoir réfléchi aux parties du programme de la seconde à la terminale qui sont les plus pertinentes d'enseigner en langue étrangère et pour quelles raisons (notamment intérêt ou plus-value culturelle ou interculturelle en tenant compte du degré de faisabilité linguistique)
- s'être renseigné et avoir réfléchi à la manière dont la discipline choisie est enseignée dans les pays où la langue est parlée (quels contenus, quelles approches méthodologiques et didactiques, quelle vision du monde). La lecture de manuels scolaires est, à ce titre, éclairant.
- connaître les différents degrés de maîtrise de la langue étrangère visés dans les programmes de langues vivantes selon les niveaux de classe en lien avec les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues. Les tableaux fournis en annexe des programmes de première et de terminale ([BO spécial n°9 du 30 septembre 2010](#)) explicitent ce que les élèves sont capables de faire à chacun des niveaux du CECR dans chacune des activités langagières (écouter et comprendre, lire, écrire, parler en continu, réagir et dialoguer).

Cycle	Classes	Niveau visé (CECRL)
Ecole élémentaire	CM2	A1
Collège	6e/5e LV1 4e/3 ^e LV2	A2
	4e/3 ^e LV1	B1
Lycée général et technologique (baccalauréat)	LV1 (série L, langue approfondie)	B2 (C1)
	LV2	B1
	LV3	A2
Lycée professionnel (baccalauréat)	LV1 LV2	B1+ B1
BTS		B2

- s'être interrogé sur la manière de collaborer efficacement avec les professeurs de langue qui ont également en charge les élèves de la SELO. Certaines DNL, notamment en LP, pratiquent le coenseignement et il faudra s'être interrogé sur le rôle de chacun dans ce cadre.
- s'être interrogé sur la manière de mener des projets et actions d'ouverture internationale dans le cadre d'une SELO en collaboration avec le professeur de langue, que ce soit par des échanges menés dans le cadre de voyages scolaires ou des partenariats (par exemple voir à ce titre l'encart du [BO du 30 août 2011](#)), d'un échange virtuel (du type [e-twinning](#), projet Comenius), des échanges et projets variés soutenus par [l'OFAJ](#), ou par des visites culturelles (expositions temporaires, [Maison de l'Europe à Paris](#), Maison Jean Monnet, etc.) dont l'organisation est cadrée dans l'Encart du [BO du 25 août 2011](#) sur les sorties scolaires.
- consulter le site Emilangues, le site officiel des sections européennes qui rassemble les textes officiels et propose des exemples de mise en œuvre dans plusieurs DNL
- assister à quelques cours de DNL dans un établissement ayant une section européenne et en faire une observation active, axée sur le repérage de la spécificité de la pédagogie d'une DNL
- assister à quelques cours de langue et en faire une observation active, axée sur la circulation de la parole et la mise en place de la communication dans la classe, la construction collective du sens et la correction et l'enrichissement de la langue.
- connaître l'attestation [EUROPRO](#) qui permet d'indiquer que les candidats aux diplômes professionnels de niveau III à V ont effectué la période de formation en milieu professionnel (PFMP) dans le cadre d'un parcours européen de formation. Il est également intéressant d'avoir mesuré l'intérêt des documents

[EUROPASS](#) proposés par le Conseil de l'Europe pour valoriser au niveau européen le parcours (scolaire, professionnel) et les compétences acquises.

Parfaire ou tester son niveau en langue

Enseigner une DNL nécessite d'avoir un degré élevé d'aisance à l'oral et à l'écrit, car le professeur se doit d'être un modèle linguistique fiable pour ses élèves. Il faut viser au minimum un niveau B2 confirmé, selon les niveaux fixés dans le Cadre européen commun de référence pour les langues, CECRL.

A ce niveau de compétence, il ne suffit pas de savoir se débrouiller en voyage ou de voir des films en version originale : non seulement la langue doit présenter peu de fautes récurrentes, mais le modèle, notamment phonologique, doit être assez authentique.

Plusieurs pistes sont à explorer :

- Certaines mairies ou services de la formation continue des universités proposent des formations linguistiques.

- Les assistants de langue présents dans les établissements secondaires ou des étudiants étrangers peuvent être intéressés par un échange linguistique.

- Des annonces pour des échanges linguistiques sont disponibles : dans le magazine FUSAC ou à l'église américaine à Paris pour les anglophones ; à l'institut Goethe (17 avenue d'Iéna, Paris) permettant de mettre en relation un Français et un germanophone en vue d'un apprentissage mutuel par la méthode tandem (je t'apprends le français, tu m'apprends l'allemand).

- Pour parfaire son niveau en espagnol, deux lieux sont particulièrement d'intérêt : Instituto Cervantes qui propose des formules de cours (Formación de profesores) <http://paris.cervantes.es> ; Centro de Recursos de París (Biblioteca, centro de recursos didácticos), 34 Blvd. De l'Hôpital, 75005 Paris, Tél: 00 33 1 47 07 48 58, Fax: 00 33 1 43 37 11 98, centrorecursos.fr@educacion.es .

- Les bourses Comenius 2C « Bourses de formation continue, dans le cadre de la mobilité individuelle » permettent aux professeurs de participer à des sessions de formation dans l'Union européenne. Une partie des frais engagés peuvent alors être pris en charge. Il faut compter environ 6 mois entre le dépôt de la demande et le moment du stage. Le nombre de demandes étant élevé, tous les dossiers n'aboutissent pas. Les informations générales et explications sur les délais, une simulation budgétaire, se trouvent sur le site de [l'agence Europe-Education-Formation](#). Les stagiaires doivent trouver le stage qui correspond à leurs besoins dans la [liste fournie](#) sur le site de l'agence. Certains stages sont axés uniquement sur la langue, d'autres permettent de combiner langue et DNL/CLIL. Il peut être demandé d'effectuer des visites de classes.

- Le [logiciel Dialang](#) permet de tester certaines compétences et connaissances (compréhension écrite, production écrite, compréhension orale, grammaire et vocabulaire) dans 14 langues.

- Les professeurs titulaires motivés, ayant le niveau B2 du CECR, même s'ils n'ont passé l'examen de la certification complémentaire, peuvent demander à participer au programme de mobilité [Jules Verne](#) qui permet de passer une année scolaire dans un pays étranger.

- Le stage du PAF « Enseigner sa DNL en anglais en section européenne des lycées professionnels » s'adresse aux enseignants de matières professionnelles titulaires de / ou souhaitant préparer la certification DNL. Seuls les professeurs déjà titulaires de la certification complémentaire qui enseignent en section européenne peuvent postuler à des stages d'été organisés par le MEN (voir sur le site du CIEP).

Voir plus bas la rubrique ressources linguistiques.

Ressources en ligne

- Ressources européennes, nationales ou académiques sur EMILE

<http://www.eduscol.education.fr/cid46517/accueil.html>

Page du Conseil de l'Europe consacrée à EMILE

http://ec.europa.eu/education/languages/language-teaching/doc236_fr.htm

Emilangues

<http://www.emilangues.education.fr/>

<http://www.emilangues.education.fr/formation/certification-complementaire> (page très complète, proposant de nombreuses pistes de réflexion. Suivre les rubriques dans la colonne de gauche)

Les principes d'EMILE

<http://combat.ecml.at/Glossary/4CsinCLIL/tabid/1503/language/fr-FR/Default.aspx>

Rapports et recommandations de l'inspection générale

SPC

http://media.education.gouv.fr/file/2007/79/8/sciences_physiques_chimiques_SELO_21798.pdf

Mathématiques

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/math/lycee/dnl/2010_maths_en_langues_%20sans_annexes.pdf

SVT

<http://www.education.gouv.fr/cid55146/les-sciences-de-la-vie-et-de-la-terre-une-discipline-enseignee-en-langue-etrangere.html>

Page(s) académique(s)

Enseignement professionnel

Le site académique sur l'enseignement de l'anglais en lycée professionnel propose un document de cadrage très complet sur les sections européennes en LP et des documents pédagogiques.

<http://anglais-lp.ac-creteil.fr/cms/spip.php?rubrique7>

Histoire et géographie

Exemples de projets pédagogiques, textes de cadrage disciplinaire, Numéro spécial de la revue Echelles.

<http://hgc.ac-creteil.fr/spip/-dnl->

Programmes européens, d'échange sur le site de la DAREIC

<http://www.ac-creteil.fr/international.html>

- Ressources linguistiques en ligne

Les ressources authentiques pour lire ou écouter en langue étrangère sont trop nombreuses pour être toutes citées. Bien entendu les journaux, télévisions, et radios sont des sources fort utiles. Certains proposent des pages adaptées aux apprenants.

- Le [site de la BBC](http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/) propose l'accès à des documents écrits et sonores dans plusieurs langues sur une page spécifique pour les apprenants. Page spécifique à l'anglais :

<http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/>

- Le British Council propose aussi des activités et enregistrements à des niveaux variés en anglais

<http://learnenglish.britishcouncil.org/en/>

- <http://www.npr.org/> site de la radio publique américaine

- De nombreux sites vous proposent de vous entraîner à la prononciation en entrant "Ejercicios de pronunciación del español" dans le moteur de recherche. Voici l'un d'entre eux :

<http://www.uiowa.edu/~acadtech/phonetics/spanish/frameset.html>

- Pour améliorer sa connaissance du système éducatif espagnol, [Site du Ministerio de Educación](http://www.mec.es/)

- Presse espagnole

El País: www.elpais.com El Mundo: www.elmundo.es La Vanguardia: www.lavanguardia.com

Questions fréquentes

- J'enseigne en collège. Puis-je présenter l'examen de la certification complémentaire ?

▶ Tout enseignant qui répond aux conditions indiquées dans la circulaire du SIEC peut se présenter.

Les candidats qui enseignent en collège doivent prendre connaissance des programmes de leur discipline enseignés en français au lycée.

- Le nombre de places à l'examen de la certification complémentaire est-il limité ?

▶ Non, il s'agit d'un examen et non d'un concours.

- Si j'obtiens la certification complémentaire, comment obtenir un poste en section européenne ?

▶ Les postes d'enseignement de la DNL sont des postes à profil qui font l'objet d'un mouvement académique spécifique. Les titulaires de la certification complémentaire peuvent postuler sur ces postes, mais le nombre de postes vacants est limité et toutes les DNL possibles ne sont pas nécessairement présentes dans l'académie. Il est également possible que les professeurs titulaires de la certification soient contactés pour effectuer des remplacements dans une section européenne.

- Si j'obtiens la certification complémentaire et que je mute dans une autre académie, est-elle toujours valable ?

▶ La certification reste valable lorsqu'un professeur mute, et permet au professeur de postuler sur des postes spécifiques d'enseignement de la DNL en section européenne ou internationale.